

Les Elections Cantonales

Elles doivent être une nouvelle affirmation de la volonté démocratique du pays



Son verdict souverain ne peut être qu'une nouvelle affirmation de la volonté réformatrice, qui anime les classes laborieuses de ce pays.

Il faut voter

Trop souvent les élections cantonales sont marquées par un grand nombre d'abstentions.

Dans les circonstances présentes, ce serait une défaillance grave que de ne pas consentir au sacrifice de quelques instants de loisir pour se rendre aux urnes.

Abdiquer sa souveraineté d'électeur, s'en remettre à d'autres du soin de choisir ceux qui fixeront demain le destin de la Nation, c'est commettre contre soi et contre les siens, une faute lourde.

Le rôle de l'Assemblée Départementale

Conseil d'arrondissement, Conseil général, ont à débiter sur les grandes questions qui intéressent l'avenir de nos riches régions.

On sait avec quel souci, dans ces assemblées les diverses fractions républicaines et socialistes, se sont attachées à la défense des humbles, au développement des œuvres d'assistance.

Lutte contre le taudis, habitations à bon marché, lutte contre la tuberculose, contre le cancer, protection des travailleurs atteints par le chômage, œuvres d'éducation, réclamation l'effort de nos représentants.

Sachons choisir ceux qui connaissent le mieux les besoins des désertés, seront le plus capables de poursuivre la réalisation d'un aussi vaste programme d'indispensables mesures de solidarité.

Mais le Conseil général et le Conseil d'arrondissement, n'ont pas seulement à discuter les intérêts départementaux.

Ils ont encore un grand rôle politique à jouer. Leur avis est fréquemment recueilli sur les grands projets de réformes soumis à l'examen du Parlement.

Eh, à l'heure présente, ils doivent élever leur voix, pour dénoncer toute politique d'aveuglement.

Le caractère de la prochaine consultation

Deux grands problèmes se posent :

CELUI DE LA PAIX, — et la Nation ne manquera pas de proclamer, son désir d'en finir au plus tôt avec l'aventure du Rif et de voir se poursuivre l'œuvre pacificatrice de la France sur la terre d'Afrique.

CELUI DU RETABLISSEMENT DES FINANCES et le Pays, certain de ne pas céder à des impatiences de réalisations trop hâtives, exigera qu'à une politique d'inflation et de vie chère, qu'à une politique d'emprunts, soit substitué un programme hardi d'assainissement financier, — l'exigera que soit enfin instauré un régime de justice fiscale.

Tel est le sens, que peuvent, — que doivent avoir les élections du 19 juillet.

Elles marqueront la résolution formelle de la démocratie de faire échec aux tentatives sans cesse renouvelées des partis de régression en même temps qu'aux entreprises d'une déno,ozie paresseuse, s'appuyant sur la violence. Elles témoignent une fois de plus du haut idéal, qui guide ce pays de tradition républicaine.

A la Démocratie, de se préparer à la nouvelle bataille, qu'elle sollicite.

Une fois encore la victoire couronnera son effort.

Eng. GUILLAUME.

Un petit garçon, grand artiste



Le petit René DREYFUS

Agé de 14 ans, qui vient de recevoir le 1^{er} prix de piano pour l'année 1925 au Conservatoire National de Musique.

Abd el Krim nous attaque sans répit

Il est partout repoussé. — Un chef militaire serait adjoint au Maréchal Liautey. :: ::

Fez, 4. — Selon les renseignements qui sont parvenus à Fez, les cérémonies de l'Ain-el-Kebir ont donné l'occasion aux notables Ouzens de se livrer à de nouvelles manifestations de loyalisme.

Dans la région de Kelaa et d'Aïn Maasouf, on ne signale aucune nouvelle incursion, nos forces effectuent avec activité des patrouilles dans ces régions.



M. MALVY (à gauche), en conférence à Madrid avec le Président du Conseil, à propos des événements marocains.

réglions. Les Brans et Toulous ont une attitude douteuse. Les rifains annoncent l'attaque prochaine des Toulous par trois bataillons.

Des attaques à l'ouest de Kiffano ont été repoussées à la suite de combats qui ont duré toute la journée par des forces complémentaires appuyées par l'aviation.

Des attaques dans la direction de Tamlagat et Mesquines conduites par les rifains avec des forces importantes, avec Kelkajag comme objectif, ont été repoussées en fin de journée avec de lourdes pertes pour l'assailant.

Unité de commandement

Paris, 4. — Le Journal des Débats a dit : « Le Conseil des ministres a, en ce qui concerne les opérations en cours au Maroc, envisagé, sur la suggestion du Président du Conseil, la nécessité d'adopter au maréchal Liautey, un chef militaire à qui il appartiendrait de prendre sous son contrôle la direction des opérations militaires. Cette unité de commandement apparaît en effet, comme indispensable pour la conduite et l'heureuse issue de notre action et loin de porter atteinte au prestige du maréchal Liautey, qui doit plus qu'à jamais demeurer intact, elle ne ferait que renforcer son autorité, c'est à dire, à l'instigation du maréchal lui-même qu'elle paraît devoir être prise ».

EN DEUXIEME PAGE. — Notre Conte du Dimanche : C'est le vent.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Un peu frais, ciel nuageux avec éclaircies et quelques averses à caractère orageux. Vent Nord à Nord-Est 3 à 5 m. Température minimum 12°.

Pour faciliter la besogne ministérielle et parlementaire

Paris, 4. — Dans une lettre qu'il adresse à tous les ministres, M. Painlevé déclare que pour donner à l'action gouvernementale toute son efficacité et pour que le Conseil des ministres puisse statuer en connaissance de cause, toutes les affaires importantes, soient désormais insérées à l'agenda à l'ordre du jour du Conseil ; l'instruction en sera faite par les services de la présidence du Conseil et les décisions prises seront rapportées ensuite dans une lettre du président du Conseil aux ministres intéressés. Informés à l'avance des projets dont la mise en œuvre exige la sanction des Chambres, le président du Conseil pourra ainsi, d'accord avec les présidents des deux assemblées, ajuster le travail gouvernemental et le travail législatif au mieux des intérêts du pays.

M. Chaumet à Tulle

Paris, 4. — M. Chaumet, ministre du Commerce, quittera Paris ce soir pour se rendre à Tulle, où il doit assister demain à l'inauguration d'une foire-exposition.

Une catastrophe pendant la célébration de l'Independence Day

Le plancher d'un club de Boston s'effondra et il y eut 200 victimes

New-York, 4. — Le Pick Wick Club a fameux Club de nuit de Boston s'est effondré, alors que 200 danseurs étaient déjà l'Independence Day. 40 cadavres ont été retirés des décombres ; 160 autres personnes sont blessées, la plupart grièvement.

On a retrouvé le cadavre d'une femme qui, la tête en bas, se trouvait prise par un pied entre deux poutres. Cet accident a été occasionné par des excavations créées près des fondations.

La fête américaine à Paris

Paris, 4. — Comme chaque année, les Américains célèbrent aujourd'hui la déclaration de l'Independence des Etats-Unis d'Amérique et la population parisienne s'est associée cordialement à cette solennité commémorative.

Depuis hier, les monuments publics et les établissements privés de la capitale ont une dans leurs pavillons des couleurs nationales françaises et américaines.

Diverses manifestations commémoratives se sont déroulées.

A 11 h. 30, M. Myron T. Harrick ambassadeur entouré de M. Skindler, consul général et de tout le personnel civil, militaire et naval de l'ambassade se rendait devant le monument, élevé à la mémoire des volontaires américains de la légion étrangère et de l'escadron « La Fayette » morts pour la France. M. Jusserand a prononcé un discours.

Le nouveau 4 % perpétuel

Les ministres ont approuvé les modalités du décret le concernant exposées par M. Caillaux

Paris, 4. — M. Joseph Caillaux, Ministre des Finances a exposé aujourd'hui devant le Conseil de Cabinet, les modalités du décret concernant l'emprunt de consolidation. Après un échange de vues approfondi les termes de ce décret qui paraîtra demain au Journal Officiel, ont été approuvés.

LE DÉCRET

Voici le texte du décret en question :

Le Président de la République ; Vu l'article 3 de la loi du 27 juin 1925, sur le rapport du ministre des Finances décrets :

Article premier. — En application de l'article 3 de la loi du 27 juin 1925, le ministre des Finances est autorisé à émettre et à inscrire à une section spéciale du grand livre de la dette publique, des rentes 4 % perpétuelles, réservées aux porteurs de bons de la Défense Nationale.

Privilèges, immunités, remboursement

Article 2. — Les nouvelles rentes jouiront des privilèges et immunités attachés aux rentes sur l'Etat antérieurement émises, ainsi que des privilèges concédés aux bons de la Défense Nationale par la loi du 13 mars 1924. Elles ne pourront être remboursées que sur la base de cinquanté fois le montant du dernier coupon semestriel. Le Trésor effectuera des rachats en bourse des nouveaux titres à concurrence de la différence entre les charges annuelles afférentes aux bons de la Défense Nationale échangés et le service de l'intérêt des « nouvelles rentes ».

Prix d'émission, arrérages, etc.

Article 3. — Les rentes nouvelles porteront jouissance du 5 septembre 1925. Le prix d'émission est fixé à 100 fr. par 4 fr. de rente.

Article 4. — Les arrérages des rentes 4 % seront payables semestriellement aux dates des 5 mars et 5 septembre de chaque année. Ils bénéficieront d'une garantie de change sur la base d'une valeur du franc correspondant à 195 de la livre sterling. Un arrêté du Ministère des Finances qui sera publié au Journal Officiel, quinze jours avant chaque échéance, fixera le montant de l'intérêt afférent à ladite échéance. Si la moyenne des premiers cours cotés à la Bourse de Paris sur la livre sterling pendant le semestre 19 août-19 février ou 19 février-19 août ne dépasse pas 95 francs, ce montant sera de 2 francs par 4 francs de rente, si elle dépasse 95 francs, l'intérêt semestriel sera égal au 2/95 de cette moyenne et l'intérêt ainsi calculé sera arrondi par 4 fr. la rente au multiple de 5 centimes le plus proche.

Article 5. — Les titres seront au porteur ou nominatifs.

Article 6. — Le Ministre des Finances est chargé de déterminer par arrêté les autres conditions de l'émission, et d'assurer l'exécution du présent décret.

EN DEUXIEME PAGE. — Notre Conte du Dimanche : C'est le vent.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Un peu frais, ciel nuageux avec éclaircies et quelques averses à caractère orageux. Vent Nord à Nord-Est 3 à 5 m. Température minimum 12°.

Danse et plastique aux Arts Décoratifs

Ce grand tableau figurera dans les spectacles de Danse et de Plastique animés qui vont être donnés sous le patronage du Commissaire général du gouvernement au Théâtre des Arts Décoratifs, à Paris (4^e World Photo).

Un emprunt du Nord pour la Reconstitution

Pour en discuter, le Préfet du Nord, nos parlementaires et conseillers généraux seront reçus mercredi par M. Caillaux

Il avait été décidé lors de la dernière réunion de la Commission départementale du Nord de demander une audience à M. Caillaux, ministre des Finances dans le but d'obtenir l'autorisation d'émettre un emprunt réservé à la Reconstitution du département du Nord.

Jusqu'ici, cet emprunt, notons-le, a toujours été refusé.

Or, M. Caillaux vient de faire savoir qu'il recevra la délégation du département, mercredi 8 juillet, à 11 heures.

A cette nouvelle, M. Amiaud Delté, député du Nord, et sénateur du Nord, a envoyé 90 convocations, tant aux Parlementaires du département qu'aux membres du Conseil Général et à diverses personnalités.

En tête de la délégation qui se rendra à Paris, figureront M. Hudelo, Préfet du Nord et M. Thilloz, contrôleur de la Reconstitution. La chose est, en effet, d'importance. Elle intéresse à un très haut degré la prospérité et l'essor nouveau à donner à notre région travaillée. Certains bruits que nous avons recueillis nous font espérer une entente possible.

Un affreux drame conjugal à Waziers

Dans un accès de jalousie, une femme blessa grièvement son mari et tenta de se suicider ::

A l'autre bout de Waziers, dans une rue étroite qu'on a dénommée la rue Parmentier, parmi de petites maisons uniformes et basses, une autre du même apparence. Elle porte sur sa façade une enseigne qui dit : « BEECKMAN ».

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

à l'autre bout de Waziers, dans une rue étroite qu'on a dénommée la rue Parmentier, parmi de petites maisons uniformes et basses, une autre du même apparence. Elle porte sur sa façade une enseigne qui dit : « BEECKMAN ».

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

à l'autre bout de Waziers, dans une rue étroite qu'on a dénommée la rue Parmentier, parmi de petites maisons uniformes et basses, une autre du même apparence. Elle porte sur sa façade une enseigne qui dit : « BEECKMAN ».

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

A cette adresse, Gémérald sur un petit lit Jules, jeune ouvrier de 17 ans, les époux Delsaux, le mari Jules, 53 ans, chef d'équipe

Le XIX^{ème} Tour de France Cycliste

BEECKMAN enlève la dixième étape

Pas de changement sérieux au classement général

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

NIMES, 3 juillet. — La série des étapes dédoublées a recommencé ce matin. A peine remis de leurs fatigues et de leurs émotions d'hier, les « rascapés » des Pyrénées ont, selon l'expression consacrée, repris le collier.

C'est au nombre de 57 seulement que les routiers ont pris le départ.

Outre les abandonnés de Nava, Jacquinet, et Francis Peeters, qui nous ont quittés, quatre touristes routiers, en effet, Messeri, Vuchon, Lafosse et Di Gaetano avaient été éliminés à la suite de la neuvième étape.

On prévoyait pour aujourd'hui, une journée monotone et sans incidents notables.

L'étape était courte et se terminait sur un parcours facile. Les hommes étaient fatigués encore de leurs efforts de la veille. Les prévisions n'ont pas trompé !

Jamais en effet depuis le départ de Paris, étape a été moins disputée.

A Nîmes, à 98 kilomètres du départ on retrouvait un peloton de 36 hommes — le lot complet des partants à l'exception de Gelot qui avait fait une chute — emmené par des touristes routiers de second plan. Les coureurs arrivaient au contrôle avec 30 minutes de retard sur l'étranger.

La « prononciation de santé » ne devait pas s'arrêter !

Ce ne fut, en effet, que 50 kilomètres après l'arrivée que l'œuvre s'accéléra quelque peu. On remarqua quelques tentatives de habiles démarrages qui ne donnèrent aucun résultat.

C'est au moment de la descente de la colline de Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.

A la suite de la 10^e étape Bottechia reste leader et conserve son « maillot jaune ».

Comme hier, l'étape se termina au classement général à 15 minutes de seconde d'avance sur Frants, et 59 m. 45 s. sur Benoit, ses plus sérieux adversaires.



LA MAISON DES EPOUX DELSAUX SUR LE SEUIL, LEUR BELLE-FILLE

dans une entreprise de travaux publics, la femme, née Pauline Decout, 48 ans.

Le ménage était là depuis 18 ans, mais il avait décidé de partir bientôt et, non loin de là, se faisait construire une maison.

Un passé de bonheur

Les époux Delsaux avaient connu de longues années de bonheur et d'excellent entente.

Le contremaître, robuste et solide gaillard, charpenté en cuisine, gagnait bien sa vie. Sa femme, honteuse ménagère, travaillait d'arrache-pied à l'entretien de sa demeure. Deux enfants leur étaient nés, qui ont été élevés dans les principes rigoureux du travail et de l'honnêteté. L'aîné, Louis, 27 ans, ouvrier mineur, s'était marié ; le plus jeune, au sein duquel, continuait d'habiter chez ses parents.

Mais pour cette famille de travailleurs courageux, le destin jusqu'alors avait été trop clémente. Et comme pour justifier l'adage qui dit : « L'heure vient », les années heureuses s'étaient succédées au contact du temps et à la bonne entente succéda pour les époux Delsaux, la discorde.

L'atroce jalousie

Voici quelque temps, déjà l'attitude de Mme Delsaux changea brusquement. Un revirement subit s'opéra en elle. D'amiable et douce quelle était, elle devint acariâtre et sombre. L'atroce jalousie tout à coup, s'était emparée de son esprit. Et ce fut alors dans le ménage des scènes fréquentes, provoquées par un ressentiment injuste et inexplicable.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

LE SAL